

Jean-Claude Mailly

« Les 35 heures, c'est un marronnier »

► Secrétaire général de Force ouvrière depuis dix ans, Jean-Claude Mailly s'étonne des récentes propositions du Medef sur le SMIC et les jours fériés, ironise sur la revalorisation du minimum vieillesse et l'éternel débat sur les 35 heures, et considère le pacte de responsabilité improductif. Le syndicaliste s'explique.



LA GAZETTE : Nicolas Sarkozy a annoncé son grand retour sur la scène politique, puisqu'il sera candidat à la présidence de l'UMP. Quelles sont vos impressions ?
JEAN-CLAUDE MAILLY : Ce n'est pas mon rôle, en tant que secrétaire général de Force ouvrière, de faire un commentaire de nature politique. Mais disons que comme

tout le monde, je ne suis vraiment pas surpris par ce retour... Pierre Gattaz, le président du Medef, a évoqué la suppression du SMIC et de certains jours fériés comme pistes possibles pour créer de nombreux emplois...
Quand j'ai entendu cela, j'ai cru à un poisson d'avril. Mais comme nous sommes en septembre, il faut croire que M. Gattaz est très



www.tousauxfantasticpicnic.com



Bourgogne



DE 25% À 75%
DE RÉDUCTION
SUR VOTRE PARCOURS
TER BOURGOGNE

sérieux. Très sincèrement, c'est une provocation, et même une outrance. M. Pierre Gattaz, avec de telles propositions, affiche un peu plus son profil libéral. Le Medef est parfaitement dans son rôle en faisant des propositions. Mais très honnêtement, qui pourrait croire une seule seconde que créer un sous SMIC et supprimer des jours fériés permettrait la création de centaines de milliers d'emplois ? Je n'ai vraiment pas compris cette sortie de M. Gattaz, intervenue quelques jours après la visite de Manuel Valls à l'université d'été du Medef, où le Premier ministre a été très applaudi. C'est toujours pareil : quand les pouvoirs publics lui tendent la main, il veut prendre le bras.

Le Canard enchaîné du 17 septembre évoque le souhait du Medef de voir le contrat à durée indéterminée (CDI) supprimé. Prenez-vous cette information au sérieux ?

Avant les déclarations de M. Gattaz sur le SMIC et les jours fériés, il y avait eu une réunion entre syndicats patronaux et syndicats de salariés, et il n'avait pas été question de ces deux sujets ! Mais vu comme il est parti, il va bientôt demander la suppression de tous les jours fériés. Alors, qu'il demande un jour la suppres-

sion du CDI, pourquoi pas ? Je ne serais pas étonné, comme je l'ai déjà déclaré, qu'il nous demande prochainement de faire travailler les enfants. Et qu'il veuille généraliser le travail dominical.

À propos du travail le dimanche, quelle est la position de Force Ouvrière ?

Cela doit rester une exception. Il existe déjà des accords de modulation et de souplesse. Je pense qu'il faut plus de lisibilité à ce sujet. On nous dit que l'extension du travail dominical va créer de nombreux emplois. Mais il faut ajouter qu'elle peut en supprimer d'autres. Si on autorise certaines catégories de commerces à ouvrir le dimanche, d'autres vont le demander. Par exemple, si les magasins d'ameublement demandent des dérogations permanentes, ceux de bricolage vont le faire, car ils vont estimer qu'eux aussi, d'une certaine façon, font de l'ameublement. Force ouvrière demande donc de nouvelles dispositions plus lisibles, plus claires, car les lois de 2008 et de 2009 ne sont pas suffisantes. C'est un dossier difficile, complexe même. D'après ce que j'ai compris, c'est François Rebsamen, le ministre de l'Emploi, qui en sera chargé, plutôt qu'Emmanuel Macron, le ministre de l'Économie. ●●●

